



DEPARTEMENT DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

CANTON DE FROISSY

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

Adresse de la Mairie :

4, rue de l'Eglise
60480 SAINTE EUSOYE
Tél : 09 66 87 71 73

Courriel : mairie.steusoye@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.sainte-eusoye.fr/>

Ouverture du secrétariat :

Jeu di : 18h00 à 19h30 permanence

COMMUNE DE SAINTE EUSOYE

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Impression du lundi 15 mars 2021

Séance : **Ordinaire du Jeudi 18 Février 2021**

Présents : Monsieur Pierre DUGROSPREZ Maire
Madame Doryna FAUCILLE 1^{re} Adjoint
Monsieur Alexandre DUGROSPREZ 2^{ième} Adjoint
Monsieur Nicolas VERCRUYSSSE
Monsieur Jean-Marie CRIGNON
Madame Sandrine AVENEL
Monsieur Hervé GEUDELIN
Madame Lucie MIGEON
Madame Cécile BOURGOIS
Madame Sergine MAILLOT
Monsieur Cédric MAILLARD

Présents invités :

Absents représentés :

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame Doryna FAUCILLE

1 - Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Monsieur Pierre DUGROSPREZ ouvre la séance n°1 du jeudi 18 février 2021 à 18h00, et remercie les membres du conseil municipal présent.

2 - Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance

Madame Doryna FAUCILLE donne lecture du compte-rendu de la séance du 12 novembre 2020.

↳ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité, paraphé et signé par les conseillers.**

3 - Désignation du secrétaire

Madame Doryna FAUCILLE est nommée secrétaire de séance.

↳ **La proposition est approuvée à l'unanimité**

4 - Déroulement de l'ordre du jour

4.1 - Point travaux église – Avenants aux marchés

Monsieur DUGROSPREZ fait un point sur l'avancement des travaux et présente à chaque conseiller le récapitulatif des travaux supplémentaires à effectuer selon les devis des entreprises, le montant de ces travaux s'élève à 162 565,55 € HT.

Les avenants seront établis auprès des entreprises DE PIERRE, GLODT, DELAFORGE et DELESTRE.

Le Conseil Départemental devrait subventionner à hauteur de 50% et la DETR à hauteur de 30%.

Monsieur DUGROSPREZ indique également que la restauration de la statue de la Vierge s'élève à 2 329 € HT, la CCOP accordera une aide à hauteur de 50%.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

4.2 – CCOP – Transfert de compétence « Mobilité »

Monsieur DUGROSPREZ fait lecture d'une demande de la CCOP pour le transfert de la compétence « Mobilité ».

La loi du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) a pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire national par une Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) locale.

Aujourd'hui, la communauté de communes est fortement encouragée par la LOM à prendre cette compétence « Mobilité » à l'échelle de son territoire. Dans le cas contraire, la région deviendrait automatiquement AOM sur le territoire de la communauté de communes dès le 1er juillet 2021 avec une faible possibilité de retour en arrière.

Plusieurs raisons incitent la communauté de communes de l'Oise Picarde à prendre la compétence d'organisation de la mobilité :

- pour construire un projet de territoire
- pour devenir un acteur identifié et légitime de l'éco- système local de la mobilité,
- pour décider des services qu'elle souhaite organiser et/ou soutenir,
- pour rechercher des solutions de mobilité à une échelle qui corresponde à la réalité des besoins de déplacements,

En cas de transfert de compétence de la commune à la CCOP, le PETR du Grand Beauvaisis assurerait le conseil et l'ingénierie de la compétence « Mobilité » pour l'ensemble des 4 intercommunalités de son territoire. Le conseil communautaire, dans sa séance du 3 décembre dernier, a décidé par 59 voix « pour » et une abstention, de prendre la compétence « Mobilité » en demandant aux communes le transfert de la compétence « Mobilité » vers la communauté de communes. », et ainsi de modifier ses statuts.

Il vous est proposé d'accepter de transférer la compétence « Mobilité » à la communauté de communes de l'Oise Picarde.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de transférer la compétence « Mobilité » à la communauté de communes de l'Oise Picarde., la délibération est adoptée à l'unanimité.

5 - Questions diverses

1) Station

Monsieur DUGROSPREZ présente le devis de la Sté OPURE (anciennement Jean Voisin) concernant l'achat d'un dégrilleur automatique vertical pour la station, le coût s'élève à 23 107,96 € TTC.

2) Plantations

Monsieur DUGROSPREZ nous informe que la plantation des 830 arbres est terminée. Pour l'inauguration, dont la date n'est pas encore déterminée, nous inviterons Monsieur Jean CAUWEL et Monsieur Denis PYPE et convoquerons la presse.

3) Site Internet

Monsieur DUGROSPREZ nous fait part que le site internet sera pris en charge par la CCOP en remplacement de l'ADICO qui était notre prestataire.

4) RPC

Monsieur MAILLARD fait remarquer que lorsqu'une institutrice est absente, les élèves sont dispatchés dans les autres classes, est-ce normal ? question à poser au Conseil d'école

Monsieur DUGROSPREZ nous informe que les classes sont équipées de VPI, les enseignants en sont très contents.

5) Elagage

Madame MIGEON demande pour élaguer les arbres à Sauveleux. Monsieur DUGROSPREZ lui indique que cela va être fait.

6 - Clôture de la séance

Monsieur DUGROSPREZ ferme la séance à 20h00 en remerciant les membres du Conseil Municipal pour leur participation active.

Pierre DUGROSPREZ
Maire

Doryna FAUCILLE
1^{re} Adjoint

Alexandre DUGROPREZ
2^{ième} Adjoint

Nicolas VERCRUYSSÉ

Jean-Marie CRIGNON

Sandrine AVENEL

Hervé GEUDELIN

Lucie MIGEON

Cécile BOURGOIS

Sergine MAILLOT

Cédric MAILLARD